

Motion remise à la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale de Savoie du 6 juillet 2010.

OUI au MAINTIEN du CENTRE de TRI DEPARTEMENTAL de PLEINE COMPETENCE à CHAMBERY

La direction de la poste s'est engagée dans une restructuration de grande ampleur de la mission de tri des envois postaux actuellement réalisée au Centre de Tri départemental de Chambéry.

Ce projet vise à supprimer le tri à Chambéry et à le délocaliser à Sassenage dans la banlieue de Grenoble ou dans un autre département.

Ce projet est un non-sens économique, écologique et social.

Un non-sens économique pour l'ensemble des partenaires économiques (entreprises, administrations, ...) qui va voir se dégrader leur condition d'exercice de leur activité par l'obligation de déposer le courrier encore plus tôt dans la journée sans être assuré de bénéficier d'une distribution à J+1, comme on peut déjà le constater dans les départements où cette même réorganisation s'est mise en place. L'impact pour les usagers des services publics ne sera pas non plus neutre et risque de mettre un certain nombre d'entre eux dans des difficultés supplémentaires

En Savoie, ce sont environ 450 000 tri moyen journalier qui y sont effectués, sans parler des pointes saisonnières.

C'est donc aussi un non-sens écologique avec encore plus de camions sur les routes et des distances plus longues à parcourir pour trier le courrier à Sassenage. Cela ne va pas dans le sens aussi de l'image que veut véhiculer la Poste avec ses voitures et vélos électriques.

Un non-sens social avec la suppression de près de 100 emplois sur le site de Chambéry. Le personnel s'est largement mobilisé avec un taux de gréviste de 71% pour le personnel de nuit et 49% pour celui de journée lors de l'appel à la grève des organisations syndicales du 1^{er} juillet.

Une annonce de même ampleur d'une entreprise privée ferait monter au créneau tous les acteurs économiques et politiques locaux !

C'est un mauvais coup pour l'économie locale et savoyarde, pour l'ensemble des citoyennes et citoyens (nous sommes toutes et tous des usagers de la Poste), pour l'ensemble des élu(e)s locaux.

C'est aussi la voie de l'accélération de la privatisation et encore une part non négligeable de l'activité de courrier livrée au secteur privé qui agit déjà en milieu urbain.

C'est la fin programmée de la distribution du courrier à J+1 en milieu rural et de montagne accompagnant ainsi la fermeture des bureaux de poste.

En tant que membre de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale de Savoie, je me prononce contre ce projet et demande à la direction de la poste de l'abandonner.

Antoine FATIGA, élu conseiller régional Rhône-Alpes, Front de Gauche.